



Challenge Jean Luc Boeglen **Samedi et dimanche 01 et 02 OCTOBRE 2022**

Règlement du challenge

Article 1 : Organisation

La section Karting de l'association culturelle et sportive de STELLANTIS Mulhouse organise le CHALLENGE KARTING sur la piste du complexe de l'ACSP le week-end du 01 et 02 Octobre 2022.

Programme du challenge :

- Essais libres le samedi 01/10 à partir de 14h jusqu'à 15h45
- Qualifications le samedi 01/10 de 16h à 17h30
- Résultats des qualifications et briefing le samedi 01/10 à 17h45
- Finale endurance le dimanche 02/10 de 9h00 à 13h00
- Remise des prix le dimanche 02/10 à 13h15

Article 2: Inscription

Chaque équipe devra être constituée de 2 pilotes minimum à 4 pilotes Maximum. 18 équipes maximum seront qualifiées pour participer au challenge.

Les pilotes doivent être les mêmes durant toute la durée de la compétition.

Aucun changement de pilote ne sera autorisé.

Bulletin engagement à la fin du règlement

Article 3 : Frais d'engagement et paiement

Le tarif du challenge est fixé à 100 euros par équipe. Ce tarif comprend ne comprend pas les essais libres du samedi après-midi. La totalité du paiement devra se faire à l'arrivée de chaque équipe le samedi après-midi.

Article 4 : Matériel

En raison du protocole covid-19, nous demandons aux pilotes de privilégier les équipements personnels. Toutefois, les casques et combinaisons de la section karting seront mis à disposition en respectant le protocole sanitaire.

Le matériel est mis à la disposition par l'ACSPCM section karting :

Karting châssis Alpha, moteur 4 temps 270cm3, siège et pédalier réglables.

Matériel de protection obligatoire pour chaque pilote : Pantalon (ou combinaison), minerve, casque intégral.

Les casques personnels sont autorisés à condition d'être 'intégral' avec visière complète. Gants personnels conseillés.

Article 5 : Essais libres

Les essais libres auront lieu le samedi 01 Octobre 2022 de 14h à 15h45. Le nombre de session par pilote n'est pas limitée ni minimum.

Article 6 : Séances de qualifications

Les qualifications auront lieu le samedi 01 Octobre 2022 de 16h à 17h30. Chaque pilote n'a droit qu'à une séance de qualification chronométrée.

L'attribution des châssis se fera selon l'ordre de stationnement du moment, du début à la fin.

Les équipes seront classées en fonction de l'addition des **deux meilleurs temps de chaque pilote.**

Chaque séance de qualification aura une durée de 10 minutes (durée déterminée par notre système de chronométrage ORBITS) : les temps réalisés ne seront pas affichés.

Article 7 : Finale

La finale aura lieu le dimanche 02 Octobre 2022 de 9h à 13h. Les châssis seront tirés au sort.

La course aura lieu quelques soient les conditions météorologiques.

Course : Endurance de 200 tours ou 4h maximum. Départ donné au drapeau sur grille de départ. (Une équipe incomplète ne pourra pas participer à cette course.)

Changements: chaque équipe devra réaliser au moins **5 changements en gestion libre avec un temps minimum de 10 minutes entre deux changements de pilote** pour que l'équipe soit classée. En cas de non-respect de cette règle, l'équipe concernée sera disqualifiée.

Ravitaillement : Un ravitaillement essence devra être fait entre le 70^{ème} et le 90^{ème} tour. Lors du ravitaillement, le pilote rentre au stand et repart avec un kart déjà ravitaillé.

Aucun changement de pilote ne pourra être effectué tout de suite après le ravitaillement, mais seulement après **au moins un tour de piste (sécurité).**

Lors des changements de pilote, la circulation des karts dans les stands se fera au ralenti.

Tout manquement à cette règle pourra donner suite à une pénalité.

Le coéquipier de chaque équipe pourra communiquer avec son pilote à l'aide d'un panneau au moment voulu pour les changements

Le classement final sera celui de l'ordre d'arrivée après les 200 tours de course ou 4h00 maximum.

Article 8 : Réclamations

Les réclamations ne seront possibles que pendant les 10 minutes suivant l'arrivée.

Un groupe d'officiels statuera sur ces réclamations. La décision finale est sans appel.

Article 9 : Sortie de piste

En cas de sortie de piste en course, le pilote peut redémarrer mais il ne peut bénéficier d'aucune aide hormis de celle des commissaires de piste, sous peine de disqualification.

Article 10 : Incident technique sur kart

En cas d'incident technique pendant les qualifications, le kart sera échangé ou réparé et les pilotes pourront recommencer la manche qualificative.

En cas d'incident technique lors de la finale, deux karts de remplacement seront mis à la disposition sous réserve de disponibilité et la course pourra alors continuer pour l'équipe. Une équipe de commissaires tentera de réparer le kart pour le dépannage. En cas d'absence de kart de dépannage, l'équipe ne pourra plus reprendre la course ou devra attendre la fin de la réparation.

Le pilote en panne se met en sécurité et doit rester à proximité de son kart en attendant le dépannage.

Article 11 : Remise des prix

Un trophée "Challenge OPEN Karting" sera remis à l'équipe gagnante pour une durée d'un an. La première équipe qui aura gagné le trophée 3 années consécutives gardera celui-ci définitivement.

Article 12 : Règlement particulier

L'organisation se réserve le droit de modifier ce présent règlement sans préavis.

Article 13 : Règlement sportif

La consommation de boissons alcoolisées est interdite pour les pilotes pendant toute la durée de l'épreuve.

Tous les concurrents devront respecter les consignes de sécurité qu'ils auront reçues au briefing: Tous les pilotes doivent participer au briefing.

Tout comportement jugé agressif ou antisportif sur la piste ou dans les stands pourra être sanctionné par nos commissaires (pénalité ou disqualification) comme le prévoit le règlement de la FFSA.

BULLETIN D'ENGAGEMENT AU CHALLENGE du 02/10/2022

A RENVOYER AVANT LE 28/09/2022 par mail à Mr Yannick LAUBER

E-Mail: acspcm@gmail.com

Nom de l'équipe :.....

Coordonnées du capitaine de l'équipe :

Nom prénom :.....

Adresse
complète :.....

.....

.....

Téléphone :
.....portable.....

Fax.....E-mail

Composition de l'équipe :

NOM	Prénom	Téléphone

RENSEIGNEMENTS

Président de section : LAUBER Yannick Tel : 06 80 78 68 75